

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE LA COMMUNE DE CLARAC

Séance du 16 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 du mois d'octobre à dix-huit heures trente minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Clarac, sous la présidence de

M. Jean-Paul MANENT-MANENT, Maire de Clarac, dûment convoqués le 9 octobre 2025

Présent(s) : ANDRIEU Marie-José, BASS Véronique, BRISCADIEU Thierry, BRU Frédéric, CHAUFFOUR-PANDOLFI Isabelle, DUBERNAT Jean-Louis, MANENT-MANENT Jean-Paul, MARQUIER Henri, MURE Marianne, RECURT Myriam, REULET Yves,
Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration à : TESSARI Patrick à BRISCADIEU Thierry, SAJOUS ELIZADE Béatrice à BASS Véronique

Absent(s) excusé(s) : COURTEILLE Miguel, TESSARI Patrick, SAJOUS ELIZADE Béatrice,

Absent : CAPARROS Pierre

Le secrétariat a été assuré par : ANDRIEU Marie-José

Nombres de membres en exercice :	15
Nombres de membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	13
Votes Pour :	13
Votes Contre :	0
Abstention :	0
Procuration :	2
Absent :	4

Objet : décision modificative n°2 pour donner suite à erreur sur le budget

Objet : Décision Modificative n°2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l'exercice 2025

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
011 / 605	Achats de matériel, équipements et travaux 2		410.66
002 / 002	Résultat d'exploitation reporté	92.05	
Total		92.05	410.66

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
002 / 002	Résultat d'exploitation reporté		318.61
Total		0.00	318.61

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus
Le Maire,
MANENT-MANENT Jean-Paul


